

Image not found or type unknown



## droit a la vie privé ( difamation)

Par **mamino26**, le **15/07/2010 à 18:22**

Bonjour nous recevons par intervalles des lettres anonymes nous mettans en cause .Nous venons d'en recevoir une autre encore plus mechante nous impliquand mon mari moi et nos trois enfants .Qui ne vivent pas avec nous puiqu'ils sont maries et peres de famille et la sa va trop loin nous avons portes plainte pour difamation mais les gendarmes prenes la plainte et ne peuve pas faire autre chose .Nous sommes des personnes agées ces lettres nous mines nous en perdons le sommeil a ne pas savoir qui fait cela et nous ne savons pas quoi faire .Si nous avons les moyens nous contacterions un detective .Merci de m'aider a trouver une solution .Cordialement mamino

Par **miard**, le **24/04/2014 à 16:03**

allez a la gendarmerie !!c simple ils feront une enquête !!